

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.3 Participer au développement durable de l'économie maritime et littorale

Le territoire du parc national de Port-Cros est fortement marqué par le développement de l'économie littorale et maritime. Depuis 2005, la présence du pôle de compétitivité mer à vocation mondiale, a permis de fédérer autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables, les acteurs scientifiques et économiques de l'agglomération toulonnaise.

Le parc national de Port-Cros, en tant qu'établissement public, territoire d'expérimentation et enfin par son tissu socio-économique, doit s'impliquer plus fortement dans le développement de l'économie littorale et maritime durable. Certaines thématiques portées en particulier par le pôle mer et l'université de Toulon ont été identifiées comme des leviers à mobiliser plus spécifiquement sur le territoire du parc national : le nautisme propre, secteur dans lequel le territoire du parc national doit être pilote, la sécurité et la sûreté maritime, les biotechnologies marines, le génie écologique littoral.

Enfin, par la qualité de son plan d'eau (rade d'Hyères), le territoire jouit d'une notoriété internationale dans le domaine d'événements sportifs nautiques internationaux qu'il faut orienter vers plus d'écoresponsabilité.

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>3.3.1 Développer une économie autour du nautisme propre.</b></p> <p>Il s'agit de développer la gestion environnementale dans la filière du nautisme notamment dans le domaine de la mise aux normes environnementales des navires de plaisance et l'amélioration des usages de navigation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulsion de la démarche</li> <li>• Sensibilisation aux bonnes pratiques de la filière nautique</li> <li>• Montage de partenariats, rôle de démonstrateur</li> <li>• Échanges d'expériences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Ports communaux</li> <li>• Équipement et mise à disposition dans les ports de matériel de récupération et de traitement des eaux noires des bateaux</li> <li>• Information et sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CCIV, CMA</li> <li>• Fédération des industries nautiques</li> <li>• Loueurs de bateaux, gestionnaires de ports, PTP associations locales</li> <li>• Réseau Econav, MedPAN, ADEME, Pôle Mer, compagnies maritimes, AAMP</li> </ul>
[...]	[...]	[...]	[...]
<p><b>3.3.5 Promouvoir l'économie événementielle liée à</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ISAF, FFV</li> <li>• Yachts clubs,</li> </ul>

# Parc national de Port Cros

<b>l'organisation,  hors saison, de manifestations nautiques écoresponsables.</b>			Associations  • CDOS, DDOS  • Gestionnaires de ports de plaisance
---	--	--	--

Référence ID de l'article : #4789

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 20:11